

À l'ouverture de la séance à distance du 10 janvier 2022, 20 membres sont connectés ou représentés (38 membres en exercice, 16 membres connectés et 4 membres représentés).

1. Approbation des Procès-verbaux

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 13 décembre 2021

Le procès-verbal de la CFVU du 13 décembre 2021 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 1 abstention, 1 membre s'est connecté en cours de séance.

2. Enseignement et conventions

2.1 Calendrier universitaire 2022-2023

Le Calendrier universitaire est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

2.2 Modification de la délibération CFVU 117-2021 relative au nombre et à la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé à la rentrée de septembre 2022

La Région Pays de la Loire accepte de financer 27 places en maïeutique en 2ème année à la rentrée de septembre 2022, et non 25 places. 1 place sera ouverte en PluriPASS, l'autre en LAS1.

La modification de la délibération CFVU 117-2021 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 1 abstention.

2.3 Création de l'attestation universitaire « Simulation en Santé niveau 2 » - Faculté de santé

La création de l'attestation universitaire est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 1 abstention.

2.4 Création du DIU physiologie, médecine et traumatologie du sport – Faculté de santé

La création du DIU est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

2.5 Convention Nos Quartiers ont du talent

La convention avec l'association « Nos quartiers ont du talent » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

***Signé le 12 janvier
2022***